

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 12 mars 2014

Etaient présents :

- Mme MATHON, Adjointe au Maire d'arrondissement
- Mme FABRE, représentante de la Maire de PARIS
- Mme LE MOAL, parent
- Mme LE GUEN, Professeure des Ecoles
- Mme SAUREL, parent
- M.KHERCHOUCH, Responsable Educatif Ville
- M. SALMON, Directeur
- M. BAKOUCH, parent
- Mme ANGELIE, parent
- Mme MOREAU, parent
- Mme LE GUEN, Professeure des Ecoles
- Mme GRANDJEAN, BCD
- M. BRUNO, Professeur des Ecoles
- M. MAIGNANT, Professeur EPS Ville de PARIS
- Mme DUBAIL, animatrice
- Mme RIGAUT, Professeure des Ecoles
- M. JAVEY, Professeur des Ecoles
- M. BODRERO, Professeur des Ecoles
- Mme TANRET, Professeure des Ecoles
- Mme LAVANANT, parent

Le conseil débute à 18 heures et est présidé par M. SALMON.

Ordre du jour :

- 1/ Actions scolaires et périscolaires
- 2/ Santé, Hygiène et Sécurité
- 3/ Coopérative scolaire
- 4/ Dialogue avec les familles dans le cadre des « Assises valeurs républicaines »

Documents distribués :

- Lettre aux familles concernant les absences et les dispositifs pour les élèves à besoins particuliers

Actions scolaires et périscolaires

Absences des élèves durant les heures scolaires : compte tenu des motifs d'absence invoqués par certaines familles, un document précisant les obligations parentales sera distribué. Ce document informera également des dispositifs d'aide aux élèves à besoins particuliers (PPS, PAP, PAI et PPRE).

Passage de classe : le redoublement devient exceptionnel : il ne peut être bénéfique que s'il repose sur l'accord de la famille. Un Programme Personnalisé de Réussite Educative accompagne cette décision.

Des aides sont apportées en classe et lors des Activités Pédagogiques Complémentaires (après 11h30). Un membre du Réseau d'Aide aux Elèves interviendra selon les demandes formulées par les enseignants et conformément à un plan d'intervention défini par l'Inspecteur de la Circonscription.

Des Stages de Remise à Niveau (SRAN) auront lieu durant les vacances scolaires du printemps et d'été seront proposés par les enseignants à des élèves de CM1 et CM2. Les

familles des élèves concernées seront informées par courrier (dates et lieu) pour donner leur accord.

Cycle CM1-CM2-6^{ème} : A la rentrée 2015-2016, le cycle 3 regroupera le CM1, le CM2 et la 6^{ème}. Dans ce cadre le conseil « école-collège » en lien avec le collège Jean-Baptiste POQUELIN a prévu des actions pédagogiques communes : spectacle de théâtre, lecture préparée en CM2 et exploitée à la rentrée en 6^{ème}, rencontres sportives et tournois d'échecs. Des fiches « passerelles » sont renseignées par l'enseignant du CM2 et le directeur pour assurer autant que possible une continuité d'apprentissage et de prise en charge spécifique (par exemple les PAI).

Projet d'enseignement du polonais : Depuis de nombreuses années, des cours de polonais sont donnés à des élèves d'origine polonaise. Ces cours ayant lieu le mercredi matin, le nombre d'inscrits a chuté du fait des nouveaux rythmes scolaires. Le directeur propose de faciliter l'accueil par dérogation des élèves d'origine polonaise pour conforter les effectifs de l'école tout en pérennisant cet enseignement qui aurait lieu en dehors des cours ordinaires, comme c'est le cas pour la langue portugaise. De plus, ce projet s'inscrit dans un parcours linguistique spécifique : les élèves ayant suivi les cours de polonais intégreraient ensuite logiquement la section internationale polonaise du lycée-collège MONTAIGNE de PARIS. Ce projet est en cours d'étude par les services du rectorat.

Conseil d'enfants : La Mairie du 1^{er} arrondissement souhaite instituer un Conseil d'enfants avec l'aide de l'UNICEF. Ce conseil d'enfants concerne les élèves de CE2 et CM1 fréquentant les écoles du 1^{er} arrondissement, même s'ils ne résident pas dans l'arrondissement. Le conseil d'enfants, constitué de deux délégués par classe (précisément 4 élèves pour l'école CAMBON en comptant les suppléants) fille-garçon pour le CE2 et CM1 élus pour 2 ans, a vocation à présenter des projets entrant dans le champ des compétences de la Mairie de l'arrondissement (voierie, projets culturels ou sportifs, etc.). Les enseignants de CE2 et CM1 seront conviés à une réunion en Mairie pour organiser des élections avant la fin de l'année scolaire 2014-2015 pour que le conseil puisse fonctionner dès la rentrée 2015. Le conseil d'enfants constitue un prolongement des pratiques coopératives et de l'enseignement en Education civique mis en œuvre dans les classes depuis la maternelle (note : [cliquez sur ce lien pour consulter le projet ministériel pour l'enseignement moral et civique](#))

Coopérative scolaire

La coopérative a un solde créditeur s'élevant à 3 073€. Le don moyen par élève est de 29,80€. 80% des dons sont reversés aux classes par des régies d'avance d'au plus 150€. Les comptes doivent être contrôlés par au moins un parent et un enseignant à la fin de l'année scolaire. Un nouvel exercice comptable est démarré après l'affiliation auprès de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole et souscription d'une assurance.

Santé, Hygiène et Sécurité

Durant la période Janvier à Février, forte épidémie de grippe. Les élèves malades doivent rester à la maison.

Agents de service : Les missions des agents sont précisées dans un tableau. Ils commencent leur service dès 7h le matin jusqu'à 18h le soir. Un agent de service est actuellement en congé maladie et son remplacement est assuré partiellement. Pour répondre aux préoccupations de parents, il est précisé que les WC sont systématiquement nettoyés avant et après chaque récréation.

Une visite technique a eu lieu en février pour programmer les interventions. Un parent d'élève élu pourrait être invité à participer à cette visite l'année prochaine. Cette année, la réfection du préau est prévue. Une étude pour agrandir les WC du préau est prévue.

Sécurité : D'abord installer une « culture de la sécurité » et acquérir de bons réflexes sur les risques incendie et dangers extérieurs.

Alerte incendie : « aller à l'extérieur » des exercices réguliers avec possibilité d'évacuation par le parc du Ministère de la Justice (lien téléphonique avec le PC de sécurité).

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité : « rester à l'intérieur ». Gestion de l'information (Préfecture de Police, rectorat, parents : un dispositif par SMS ?). Il est nécessaire d'organiser une simulation avec une instance administrative pour piloter l'exercice depuis l'extérieur (alerte et levée de l'alerte). Le commissariat d'arrondissement a été sollicité dans ce sens.

Les parents et l'école

Fête de fin d'année : Lundi 29 juin, dans la salle de spectacle ROSSINI, réservée à la Mairie du 9^{ème} arrondissement (plus de 60% des élèves résident dans cet arrondissement). Après une visite des lieux, les enseignants qui organiseront des spectacles élaboreront un programme précis. Les parents volontaires pourront aider les enseignants pour organiser cet événement dans les meilleures conditions possibles. La salle devra être impérativement libérée à 19h.

Assises autour des valeurs républicaines : Comment faire pour que toutes les familles soient associées à la vie scolaire de leur enfant ? Comment faire pour que la diversité sociale qui caractérise l'école CAMBON soit effectivement représentée au Conseil d'école ? Pourquoi certaines familles n'osent pas se présenter à l'élection des parents ?

Ces questions sont posées chaque année et les événements conviviaux comme « le café du matin » ou l'organisation de la fête d'école permettent aux parents de prendre toute leur place.

Evaluation des élèves

Chaque enseignant met en œuvre « sa liberté pédagogique », ses compétences professionnelles et personnelles pour aider tous ses élèves à progresser, en veillant à encourager les efforts et à positiver les erreurs. Un livret de cycle a été conçu pour assurer une cohérence d'ensemble dans chaque cycle tout en respectant les options pédagogiques de chaque enseignant. Quel que soit le codage utilisé, l'appréciation écrite par l'enseignant donne une évaluation globale de l'élève (travail et comportement).

Pour terminer ce conseil, le directeur invite à s'interroger. « Qu'est-ce que réussir à l'école ? » : question complexe qui renvoie à la diversité des conceptions de chaque enseignant et de chaque famille. Mais finalement, c'est bien à l'élève de construire patiemment sa réussite personnelle.

Prochain conseil d'école

Jeudi 18 juin, 18h à 20h.

Le président du conseil